

35

n° département

BAIN DE BRETAGNE

commune



COUDRAY (LE)

lieu-dit

adresse

0925

REDON

arrondissement

BAIN DE BRETAGNE

canton

édifice ou ensemble contenant

EGLISE DITE CHAPELLE

dénomination et titre de l'oeuvre

NOTRE DAME

1A0007467

Coordonnées.

LAMBERT2

X = 29800

Y = 32380

Cadastré

année :

section :

parcelle :

année : 1971

section : Y1

parcelle : 77

Propriété : PRIVEE PERSONNE MORALE

Destination actuelle :

Protection

État de conservation :

Établi en 1967

par

**SITUATION: ISOLE**

**MATERIAUX: 1)GROS OEUVRE: GRES, SCHISTE, APPAREIL MIXTE, MOELLON SANS CHAINE EN PIERRE DE TAILLE 2) COUVERTURE: ARDOISE**

**SITUATION: PLAN EN CROIX LATINE, 1 VAISSEAU**

**COUVERTURE: TOIT A LONGS PANS, NOUE, FLECHE POLYGONALE**

**OUVREMENT: LAMBRIS DE COUVREMENT**

**HISTORIQUE ET CONCLUSIONS: 17E SIECLE**

Table des figures :

DDC.1 Repro. Arch. Dep. Ille-et-Vilaine  
69 35 103 V

FIG.2 Elevation Ouest  
67 35 420 V

FIG.3 Vue Sud-Ouest  
67 35 119 V

FIG.4 Vue Sud-Est  
70 35 1406 V

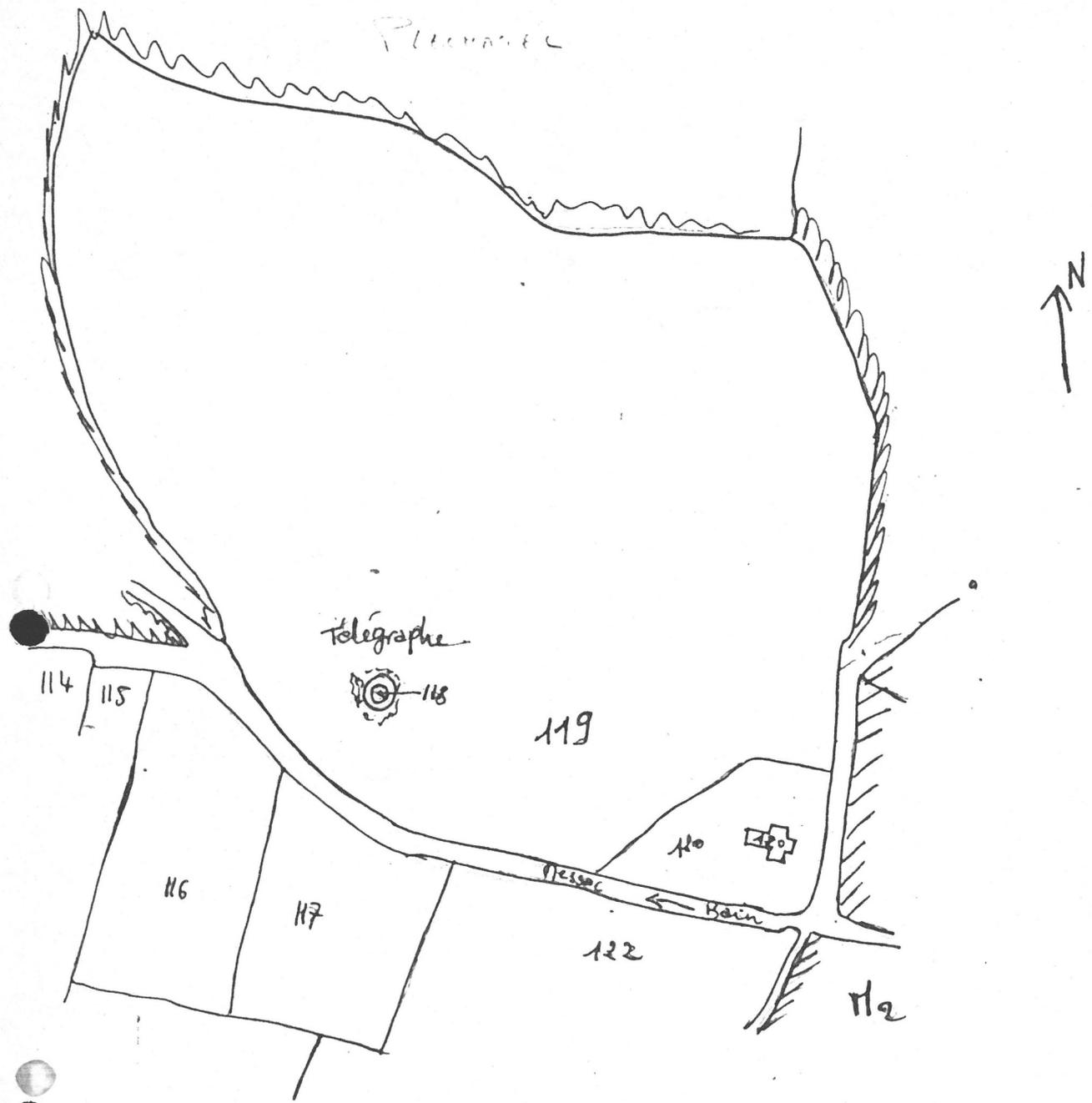
FIG.5 Vue Nord-Est  
67 35 121 V

FIG.6 Vue Nord-Ouest  
67 35 120 V

FIG.7 Nef : vers l'Est  
70 35 1408 V

FIG.8 Nef : vers l'Ouest  
70 35 1407 V

P. LECHAPPEL

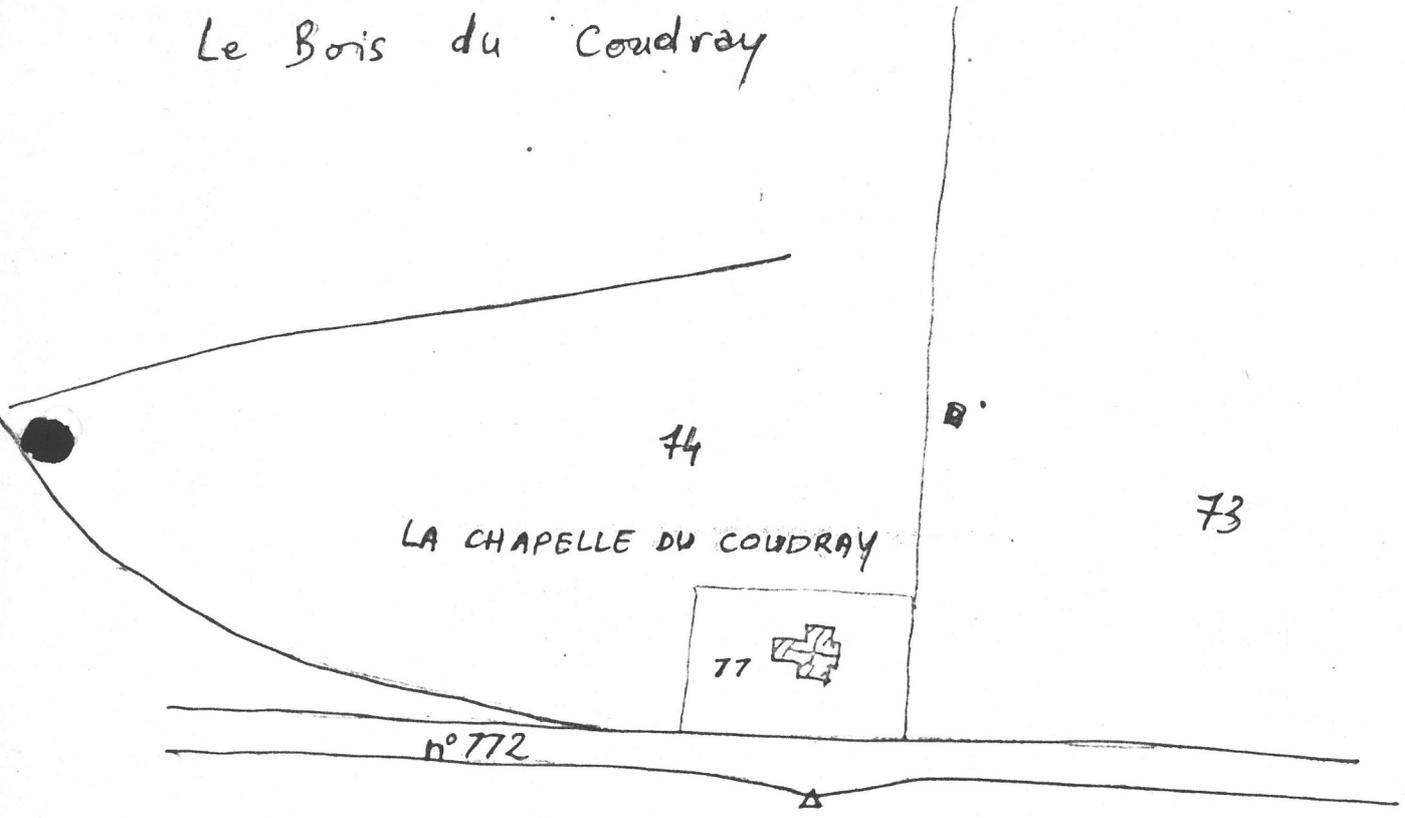


35. BAIN DE BRETAGNE

Section M  
1<sup>re</sup> feuille

1/2500 -1837-

Le Bois du Coudray



Bois de Bretagne

Section Y1

1971

1/2000

35 BAIN DE BRETAGNE Coudray (Le)  
EGLISE dite CHAPELLE NOTRE-DAME

DOC. 1 Repro. Arch. Dep. Ille-et-Vilaine

Cl. Inv. Dagorn 69 35 103 V



35 BAIN DE BRETAGNE Coudray (Le)  
EGLISE dite CHAPELLE NOTRE-DAME

FIG.2 Elevation Ouest

Cl. Inv. Artur 67 35 420 V



35 BAIN DE BRETAGNE Coudray (Le)  
EGLISE dite CHAPELLE NOTRE-DAME

FIG.3 Vue Sud-Ouest

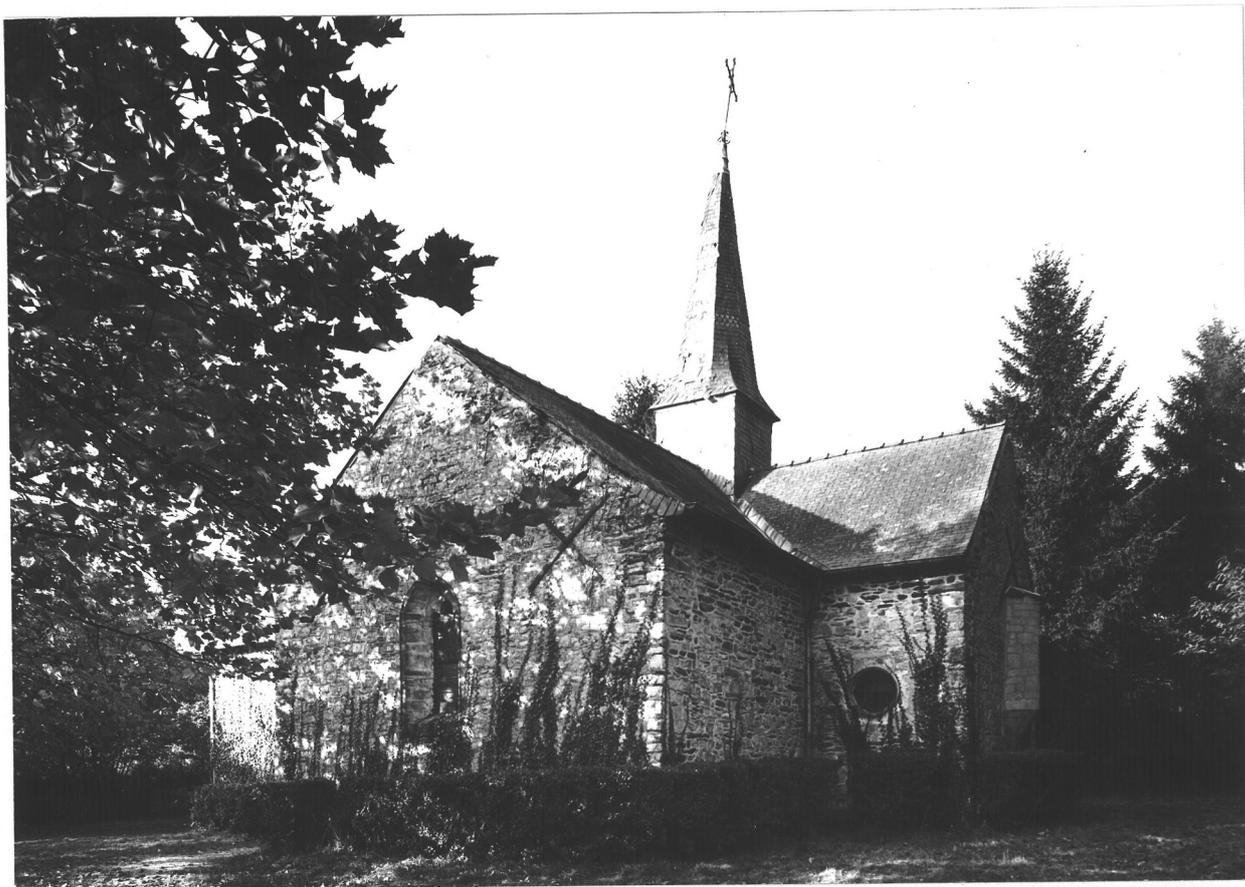
Cl. Inv. Artur 67 35 119 V



35 BAIN DE BRETAGNE Coudray (Le)  
EGLISE dite CHAPELLE NOTRE-DAME

FIG.4 Vue Sud-Est

Cl. Inv. Artur 70 35 1406 V



35 BAIN DE BRETAGNE Coudray (Le)  
EGLISE dite CHAPELLE NOTRE-DAME

FIG. 5 Vue Nord-Est

Cl. Inv. Artur 67 35 121 V



35 BAIN DE BRETAGNE Coudray (Le)  
EGLISE dite CHAPELLE NOTRE-DAME

FIG.6 Vue Nord-Ouest

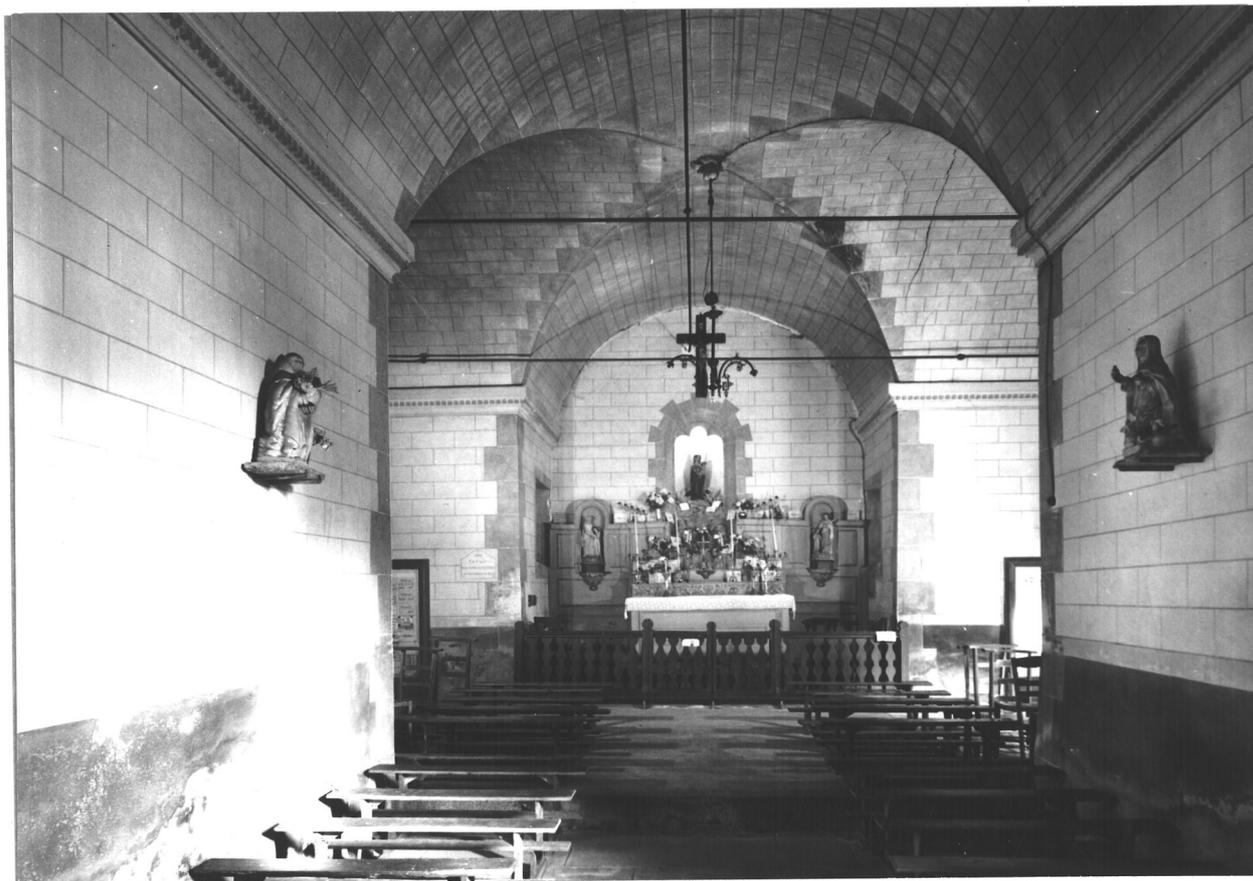
Cl. Inv. Artur 67 35 120 V



35 BAIN DE BRETAGNE Coudray (Le)  
EGLISE dite CHAPELLE NOTRE-DAME

FIG.7 Nef : vers l'Est

Cl. Inv. Artur 70 35 1408 V



I) - HISTORIQUE1 - EDIFICE(S) ANTERIEUR(S)

Le Coudray est un lieu occupé depuis très longtemps comme en témoigne l'existence d'une motte féodale (1).

Au Moyen-Age fut construit un petit manoir, la Cour du Coudray (2). Il était habité au XVI ème siècle par Rolland du Hardaz (3).

" Dès cette époque une chapelle existait au Coudray, car les débris d'un sanctuaire bâti dans le style ogival fleuri du XV ème siècle se retrouvent encore dans certaines parties du manoir de la Cour " (4).

Cet ensemble a disparu aujourd'hui.

Des cérémonies protestantes eurent lieu au Coudray en 1583 (5). La chapelle disparut à la fin du XVI ème siècle, peut-être au moment des troubles liés aux Huguenots. (6)

2 - CONTEXTE HISTORIQUE . / .3 - CONSTRUCTION DE L'EDIFICE

Une légende rapportée par Guillotin de Corson lie la construction de la chapelle à la découverte d'une statue miraculeuse et au culte populaire qui en résulta (4).

Toutefois ce furent les propriétaires de la Cour du Coudray qui dotèrent la chapelle : en 1669 Françoise Lemaignan fonde une chapellenie (7). Le texte ne donne aucun renseignement sur la chapelle mais précise que cette dame ne résidait pas au Coudray mais à la Touche en Pléchâtel.

(1) Cf. dossier d'Inventaire.

(2) Cf. article de GUILLOTIN DE CORSON paru le 27 juin 1901 "légende de Notre Dame du Coudray", repris dans les Miscellanées bretonnes.

(3) Cf. GUILLOTIN DE CORSON, Pouillé historique de l'évêché de Rennes, t. III p.394, dotation de l'école de Bain.

(4) GUILLOTIN DE CORSON (A.) , Légende de Notre Dame du Coudray, in Miscellanées bretonnes.

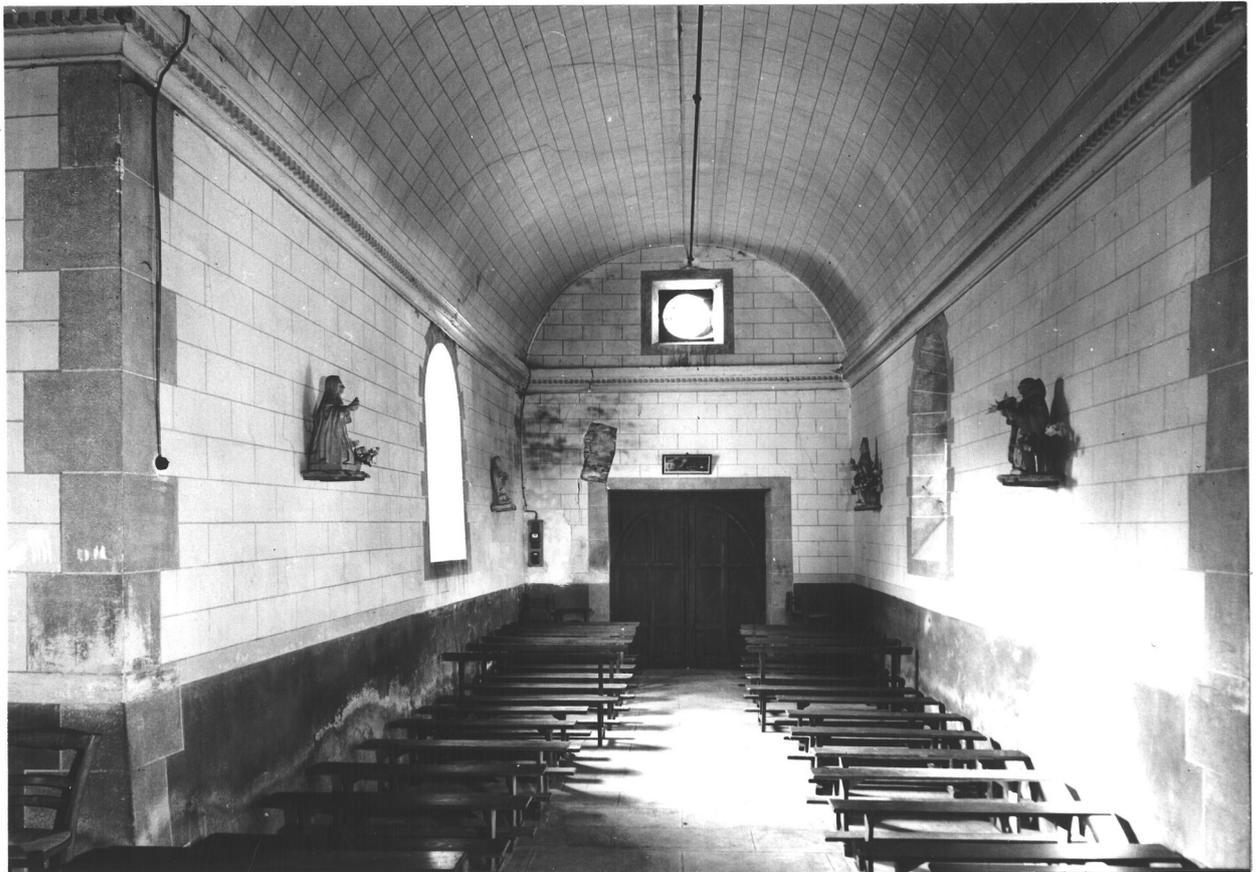
(5) BANEAT (P.) Le département d'Ille et Vilaine, t. I p. 79

(6) Registres paroissiaux de Bain publiés par PARIS-JALLObert (P.), p.63 "Eglise réconciliée. (7) A.D. Ille et Vilaine G 490 A Acte de fondation

35 BAIN DE BRETAGNE Coudray (Le)  
EGLISE dite CHAPELLE NOTRE-DAME

FIG. 8 Nef : vers l'Ouest

Cl. Inv. Dagorn 70 35 1407 V



Lors de la présentation d'un nouveau chapelain le 5 août 1697, il est précisé que "la chapelle n'a aucun fond et subsiste d'elle-mesme par la grande dévotion et charité des peuples qui y viennent" (1). La chapelle est donc le lieu d'un culte important.

Le 20 février 1705, le nouveau chapelain, frère aîné de la propriétaire du Coudray, décide de doter la chapellenie d'une maison et d'un pré (2). L'acte de fondation commence ainsi :

" Comme ainsy soit que depuis un très longtemps les autheurs de noble et discret missire pierre Cherel prestre sieur du Coudray auroient fait bastir une chapelle dans le bois qui joint la maison du Coudray sittiée dans la paroisse de Bain evesché de Rennes sous le tiltre de la très glorieuse Vierge ..."

L'édifice fut donc construit au XVII<sup>ème</sup> siècle.

La chapelle ne fut pas vendue à la Révolution (3).

Nous ne possédons pas de renseignements à son sujet au XIX<sup>ème</sup> siècle.

Le 5 mai 1927, l'Association Diocésaine l'acheta (4).

En 1941, elle est restaurée : les voûtes sont réparées, le revêtement est refait. A la place du vitrail de l'autel, on installe une niche à lumière céleste pour la statue de Notre-Dame du Coudray (5)

---

(1) A.D. Ille et Vilaine G 490<sup>A</sup> Renouvellement de fondation en 1697.

(2) A.D. Ille et Vilaine G 490<sup>A</sup> Acte de fondation en 1705.

(3) GUILLOU ( A.) et REBILLON (A.), la Vente des Biens Nationaux dans le district de Bain, p. 389.

(4) A.P. Bain, cahier de paroisse commencé en 1906, p. 39.

(5) A.P. Bain, cahier de paroisse commencé en 1906, P . 75.

II) - DESCRIPTION1 - SITUATION

La chapelle du Coudray est située à 1,5 kilomètre à l'Ouest de la ville de Bain de Bretagne, dans un placître qui borde au Nord la RN 772.

Le placître occupe l'angle Sud Est d'un bois de forme irrégulière dans lequel se voit encore une motte féodale dont une tour de télégraphe ( parcelle I18 du cadastre de 1837), aujourd'hui détruite, occupait le centre.

La chapelle est décentrée au N.E. du placître bordé de sapins et de châtaigniers et planté de quelques platanes et résineux. On y accède par un portail en bordure de route au Sud Est.

2 - MATERIAUXMurs :

appareil petit et moyen, irrégulier, de grès armoricain et de schiste feuilleté gris-vert en faible proportion. Joints refaits récemment, fortement accusés.

Ouvertures :

- jambages appareillés en moëllons plus ou moins réguliers de grès armoricain,
- arcs : claveaux de roussard (14), de grès armoricain (3), de schiste gris vert (1) et de schiste pourpre (8) irrégulièrement alternés pour la porte occidentale, de schiste gris vert et pourpre (fenêtres de la nef) et de grès jaune ( type grès du châtelier) pour les ouvertures des bras de transept et du choeur.

Toiture :

Toiture d'ardoise, flèche de charpente essentée et couverte d'ardoises.

Intérieurement : murs couverts de plâtre, sol cimenté.

3 - PARTI GENERAL - PLAN - COUPE - ELEVATIONS INTERIEURES

La chapelle du Coudray est un édifice de plan en croix latine orientée, à chevet plat, de petites dimensions, couvert de toit à deux versants et sommée d'un clocheton de croisée en charpente.

PLAN

## - Dimensions :

- \* Long totale extérieur : 18 mètres,
- \* L. de la nef : 5,80 mètres,
- \* Long du transept : 15,30 mètres,
- \* E. des murs : 0,80 mètre.

- Choeur liturgique correspondant au choeur architectural, fermé par une balustrade de bois.

- Autel axial.

- Transept séparé de la nef par une marche.

COUPE

- Edifice voûté en cintre surbaissé retombant sur une corniche.

- Croisée du transept voûtée d'arêtes.

ELEVATIONS INTERIEURES

- Deux entrées : large porte occidentale et porte du bras Sud du transept (Ouest).

- Eclairage de la nef par deux fenêtres Nord et Sud, axiales, en plein cintre, à ébrasement biais, et à l'Ouest par un oculus inscrit dans un encadrement carré à ébrasement biais, du transept par deux fenêtres axiales Nord et Sud, étroites, à ébrasement biais, en plein cintre et réseau trilobé, surmontées d'un petit oculus, du choeur par deux oculi Nord et Sud de même type que celui de la nef. La niche du choeur est éclairée par une verrière supérieure. Cette niche s'ouvre sur le choeur par l'ancienne baie axiale, à ébrasement biais, en plein cintre et réseau trilobé.

- La corniche à denticules qui couronne les murs est profilée en tore, cavet, listel, denticule, tore et bandeau.

- Un bénitier est encastré dans le mur occidental du bras Sud du transept : section circulaire, en granit, reposant sur une tablette de schiste ardoisier, orné suivant des axes diagonaux de quatre godrons.

#### 4 - ELEVATIONS EXTERIEURES

Extérieurement l'édifice présente un parti de régularité et de symétrie dans la répartition des ouvertures, symétrie rompue seulement par l'absence de porte dans le bras Nord du transept.

Les fenêtres de la nef sont en plein cintre à ébrasement biais, celles du transept en arc brisé également à ébrasement biais.

Les portes sont en plein cintre à ébrasement droit.

L'encadrement des oculi, carré, est constitué de six claveaux.

Sur le mur du chevet est plaquée la niche convexe sur culot, à toit de verre, dans laquelle est placée la statue de Vierge à l'Enfant visible de l'intérieur

#### 5 - PARTIES HAUTES

- Charpente non visible.

- Toiture à faitage de tuile, noues et chenaux de zinc.

Le clocheton de plan carré se termine par une flèche polygonale amortie par une croix. L'essentage et la couverture de la flèche sont soit de type courant soit décorés de losanges et d'écailles.

#### 6 - DISTRIBUTION INTERIEURE . / .

III) - NOTE DE SYNTHÈSE

La chapelle du Coudray est un édifice de petite importance, construit au XVII<sup>ème</sup> siècle, comme en témoignent les ouvertures de la nef et les oculi.

Mais les fenêtres du transept et celle du choeur à réseau trilobé prouvent que l'édifice primitif du XV<sup>ème</sup> siècle n'était pas entièrement détruit lors de la construction de la chapelle actuelle et que des parties de ce premier édifice ont été réutilisées.

Les fenêtres à réseau trilobé restent cependant les seules preuves car les murs ne comportent pas de reprises visibles et la présence des oculi et l'aménagement intérieur montrent l'importance de la campagne de construction du XVII<sup>ème</sup> siècle.

IV) - DOCUMENTATION1 - SOURCESa - MANUSCRITES\* A.D. Ille et VilaineG 490<sup>A</sup>

- Acte de fondation en faveur de la chapelle du Coudray, par. de Bain, 31 août 1669, par demoiselle Françoise Le Maignen.

Suivi de la permission de Charles François évêque de Rennes par commandement de Monseigneur Gaultier nonce apostolique. 16 décembre 1669.

Suivi du procès-verbal d'installation de Jan Jolivet comme chapelain de la chapelle du Coudray.

- Renouvellement de fondation à la chapelle du Coudray, 5 août 1697.

- Acte de fondation ( original semble-t-il) à la chapelle du Coudray, 20 février 1705

approbation de l'acte de fondation par l'évêque, 9 décembre 1713.

\* A.P. de Bain

Cahier de paroisse, commencé en 1906.

b - IMPRIMEES

Registres paroissiaux de Bain publiés par PARIS JALLOBERT (P.), Rennes, Plihon et Hervé, 1892, 64 p.

2 - TRAVAUX HISTORIQUES

GUILLOTIN DE CORSON (A.), Miscellanées bretonnes, histoire et hagiographie.  
Nantes, Durance, 1904.- In 8° , 483 p. pp. 293-295 Légende de Notre Dame du Coudray.

3 - REPERTOIRES - DICTIONNAIRES

BANEAT (P.) Le Département d'Ille et Vilaine. - Rennes, Larcher 4 tomes  
t. I 1927 p. 79

GUILLOTIN DE CORSON (A.) Pouillé historique de l'archevêché de Rennes.-  
Rennes, Fougeray et Paris, Haton 6 tomes t IV, 1883 p. 72.